Quartiers de vie • Mars 2023 N°240

SAINT-MAX

L'actualité de la ville de Saint-Max

EN ROUTE VERS LES BEAUX JOURS !

7 | CULTURE
Festival du cinéma du 12 au 14 mai

14 | TROLLEYBUS
Réseau de substitution pendant les travaux

16 | FINANCES
Budget 2023

EDITO

Chères Maxoises, Chers Maxois,

Avec le printemps, la fête foraine et le retour des beaux jours, la nature qui reprend ses droits, nous sortons de la grisaille de l'hiver et nous nous préparons à de belles manifestations : la semaine des Seniors, la chasse aux œufs, la fête des écoles, la semaine de la petite enfance, le festival du cinéma, la brocante du vieux village, la braderie, et bien d'autres animations dans notre belle Commune ! **Bien évidemment vous trouverez dans ce bulletin toutes les précisions sur ces évènements préparés tant par les Elus et les services municipaux que par les associations et les forces vives**. Les objectifs sont culturels, festifs, sportifs, et surtout rassembleurs et conviviaux : **vivre sa Ville et se sentir bien dans sa Commune** !

Avec mon équipe municipale qui est mobilisée, nous avons à cœur de vous proposer une Commune attractive, chaleureuse, conviviale et où il fait bon vivre. C'est pourquoi nous venons de voter un budget primitif 2023 à hauteur de 13 Millions d'Euros qui se veut sincère et ambitieux, avec un montant d'investissements important et qui prend en compte de beaux projets :

-la rénovation et l'extension de l'Hôtel de Ville ;
-la transformation des terrains de tennis de la Halle sportive et scolaire Pierre et Marie Curie avec la création d'un padel et d'un mini-tennis ;
-la reconstruction de l'école primaire Victor Hugo ;
-la végétalisation des cours de 2 groupes scolaires (Jules Ferry et Pierre et Marie Curie) ;
-l'étude pour la pose de panneaux photovoltaïques ;
-l'acquisition de l'ancien Chenil afin de développer des projets municipaux ;
-les réserves foncières avec les acquisitions de bâtiments avenue Carnot à côté de la Mairie dite "annexe", mais aussi dans le secteur des Brigeottes ;
-la prise en compte de la future création d'un grand parc arboré en plein cœur de ville ;
-la mise en œuvre des projets arrivés en tête dans le budget participatif : jardins partagés, parcours sportif/santé, parcours arts dans la ville.

Vous le voyez, les projets ne manquent pas et sont tous déjà bien engagés.

Malgré les difficultés conjoncturelles qui sont connues – prix des fluides, de l'alimentation, des matières premières, visibles notamment dans les prix pratiqués lors de la mise en œuvre des marchés publics, malgré l'inflation, la nécessité de diversifier les sources de recettes – **la municipalité souhaite maintenir le niveau d'attractivité de la Commune**.

"Avec mon équipe municipale qui est mobilisée, nous avons à cœur de vous proposer une Commune attractive, chaleureuse, conviviale et où il fait bon vivre. C'est pourquoi nous venons de voter un budget primitif 2023 à hauteur de 13 Millions d'Euros qui se veut sincère et ambitieux, avec un montant d'investissements important et qui prend en compte de beaux projets".

Les associations et les crèches ne sont pas oubliées – **l'effort reste très important, d'autant que nous avons 4 crèches**, afin de répondre à la demande croissante des parents de diversification des modes de garde. Il en est de même pour le développement du RPE – Relais Petite Enfance qui remplace l'actuel RAM. Une politique performante au service de nos petits Maxois !

Nos écoles et loisirs périscolaires et extra-scolaires ne sont pas en reste, au contraire elles sont en mouvement, avec la création de l'école des échecs, de l'école de cuisine, l'école de jardinage, bientôt une école de danse, et d'autres encore, afin que nos enfants découvrent les bienfaits des activités sportives et ludiques – un bon départ dans leur vie.

Avec à la clef le maintien des repas bios dans les écoles – tout cela nécessite un travail constant et soutenu pour maintenir les prix d'achat au meilleur niveau - pourtant, je peux vous assurer que les fournisseurs ne lésinent pas sur les tentatives d'augmentation des prix. **Mais je souhaite maintenir une qualité de service que j'estime indispensable**.

J'aurai grand plaisir à vous rencontrer prochainement dans nos visites de quartier qui reprennent dès la fin mai – des moments de rencontre avec vous très appréciés, comme pour les fêtes des voisins qui arrivent également rapidement.

Un peu de convivialité malgré toutes les difficultés actuelles !

Enfin, même si ce n'est pas de compétence communale, j'aurai un œil très attentif sur le réseau de remplacement du tram, réseau de bus qui vient de se mettre en place jusqu'en 2024, en attendant le futur trolley pour lequel j'aurai la même attention... Restons humbles et attendons de voir ! Il faut en tout cas que ce nouveau réseau mobilité puisse répondre à vos attentes et surtout, configurer une entrée de Ville digne de ce nom. **J'y veillerai** !

A très bientôt, bien amicalement

Votre Maire,
Eric PENSALFINI

PERMANENCES DE M. LE MAIRE

Les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 9h00 à 11h00 et sur rendez-vous au 03 83 18 32 36 les autres jours.
En cas d'absence, téléphonez au 03 83 18 32 32.
Mairie / 32, Avenue Carnot (dans la cour donnant rue de Lorraine)

SOMMAIRE

p.2 ..... Éditorial
p.3 ..... Focus
p.4 ..... Fêtes et cérémonies
p.6 ..... Culture
p.8 ..... Seniors et jeunes retraités
p.9 ..... Santé
p.10 ..... Cohésion sociale
p.12 ..... Vie économique
p.13 ..... Urbanisme
p.14 ..... Métropole
p.16 ..... Budget 2023
p.17 ..... Éducation et petite enfance
p.20 ..... Jeunesse & Sports
p.22 ..... Tribune Libre
p.23 ..... État Civil
p.24 ..... Agenda

MARCHÉ SOLIDAIRE

LES MERCREDIS MATIN DEVANT LE CENTRE SOCIAL !

Retrouvez votre marché solidaire chaque mercredi matin de 9h à 12h devant le Centre Social Saint-Michel Jéricho ! (75 rue Alexandre 1er à Saint-Max).
Retrouvez des fruits et légumes de saison de l'Ortie ! Des ateliers culinaires vous sont également proposés sur place !
Les produits sont à -50% pour les bénéficiaires enregistrés auprès des CCAS de Saint-Max et Malzéville (+ de renseignements au 03 83 18 28 84).

DÉCHETS

JOURS DE COLLECTE

Rappel ! les ordures ménagères ne doivent pas être déposées avant 19h00, la veille du ramassage prévu et, en cas de non ramassage (heure dépassée, problème technique) elles ne doivent pas rester sur le trottoir.
Les jours de collecte : le jeudi uniquement pour les ordures ménagères, le mardi pour les écosacs. Collecte au matin, déchets à sortir la veille au soir.

www.saint-max.fr > Saint-Max pratique

FESTIVAL DU CINÉMA

LES 12, 13 ET 14 MAI

Retrouvez bientôt le programme complet du **Festival du Cinéma Maxois** pour sa 11ème édition, au **Royal Saint-Max**. 3 € la place pendant 3 jours !

www.saint-max.fr - p.7 de ce numéro

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023/2024

JUSQU'AU 29 AVRIL

Les inscriptions pour les écoles maternelles, élémentaires et le périscolaire ont lieu jusqu'au 29 avril pour la rentrée 2023. Vous pouvez inscrire votre enfant à l'école maternelle publique dès l'année de ses 3 ans (votre enfant aura 3 ans en 2023).

www.saint-max.fr/votre-ville/vie-scolaire/ - KIDS@mairie-saint-max.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie vous accueille du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 au 32 Avenue Carnot.

Saint-Max • Quartiers de vie

Directeur de la publication : Eric Pensalfini
Rédaction / Mise en page : Service communication - Mathilde Crivelli
CSD Corrections
Photos / images : Service communication - Associations - Espace Photo 54 - Flaticon - Freepik
Impression : La Nancéienne d'Impression

Dépot légal n°648 : Tous droits réservés

Contact : Hôtel de ville - 37 avenue Carnot
BP 80 109 - 54 133 Saint-Max
Tèl : 03 83 18 32 32 / Fax : 03 83 18 32 37
Courriel : contact@mairie-saint-max.fr
Site internet : www.saint-max.fr

Ce document est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / www.pefc-france.org

CARNAVAL DES ENFANTS
Février 2023

Plus de 180 enfants ont participé au défilé. Défilé encadré par les élus, les agents du Centre Technique Municipal de la Ville, et la Police Municipale. Le défilé est parti de la place de l'Europe pour rejoindre l'Esplanade du Château Centre Culturel.

Le défilé s'est clôturé à l'espace Victor Hugo avec un spectacle de Pépito le clown et la distribution d'un goûter aux enfants.

REMISE DE PRIX
CONCOURS DÉCORATION ET CONCOURS PHOTO

La remise de prix pour les concours des Maisons et Balcons fleuris et des ECO-DECO de Noël a eu lieu à l'Espace Victor Hugo en présence des 26 participants, des membres du Jury, de M. le Maire et des élus de la Ville.

Concours des Maisons & Balcons fleuris : 13 prix ont été remis (2 prix encouragement, 4 prix Bronze, 4 prix Argent, 1 prix Coup de cœur Jury et 2 prix Or).

Concours Éco-Déco de Noël : 13 prix ont été remis (3 prix encouragement, 4 prix Bronze, 4 prix Argent, 1 prix Hors Catégorie et 1 prix Or).

Des prix ont été aussi remis aux participants au concours photo "Au fil de l'eau", organisé par le Pôle Culture en été 2022.

Jean-François MIDON
Adjoint délégué aux finances et ressources humaines, au développement économique et au soutien aux commerces et à l'artisanat, à l'emploi, aux fêtes et animations, à la qualité du service public.

AGENDA

LA CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche 09 avril 2023 à 10h au parc Jean XXIII.

Que serait Pâques sans sa traditionnelle chasse aux œufs ? Accompagnés de leurs parents, c'est le moment pour les petits ramasseurs chevronnés de sortir leur panier, de retrousser leurs manches et d'aiguiser leurs yeux de chasseurs : trouver les œufs factices disséminés dans le parc Jean XXIII pour recevoir du chocolat !

Organisée par la Ville de Saint-Max et l'association "Les Enseignes Maxoises".

FOIRE À TOUT

28ème édition le dimanche 30 avril.

Brocante organisée par l'Association Quartier Vieux-Village, de 9h à 18h autour de l'Eglise Saint-Médard à Saint-Max.

Inscription : vieuxvillage@wanadoo.fr

AGENDA

CEREMONIE DU 8 MAI

Le 78ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 se déroulera le lundi 08 mai à 11h15 devant le Monument aux Morts, esplanade Arnaud Beltrame.

François-Marie L'HUILLIER
Conseiller Délégué aux crèches, à l'éducation, à l'école de Porte-Drapeaux, Correspondant Défense.

EN IMAGE

Inauguration de la fête foraine qui s'est tenue le samedi 11 mars.

Catherine VIEUX-MELCHIOR
Adjointe déléguée à l'action culturelle, aux événements culturels, aux relations internationales et associations patriotiques.

L'AGENDA CULTUREL DE CE PRINTEMPS REGORGE DE SURPRISES, DÉCOUVREZ-LES VITE !

CALLIGRAPHIE

Exposition de Maître Mouneer Al Shaarani. Venu de Syrie, il expose ses plus belles calligraphies au Château **du 24 mars au 9 avril.** Du jeudi au dimanche de 14h30 à 18h.
Atelier d'initiation à la calligraphie pour 2 sessions, l'une du **samedi 25 mars au dimanche 26 mars et l'autre du samedi 1er avril au dimanche 2 avril** de 14h à 18h.
Tarifs : 60 € (40 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi).

CONCERT

« Parlez-moi d'amour » par le groupe vocal Faridol le **dimanche 2 avril 2023** à 16h30 au Foyer Culturel Gérard Léonard.
Le célèbre Groupe Vocal de Laxou présente son nouveau spectacle avec 50 chanteurs en mouvement, choristes et solistes, chants en polyphonie, accompagnés par un pianiste et une accordéoniste.

Spectacle en 2 parties de 55 minutes chacune avec un entracte de 15 minutes. Entrée libre et gratuite.

EXPOSITION

Exposition « imag'in » du 11 au 26 avril par Alain Thomas, à la bibliothèque de Saint-Max. Le photographe Alain Thomas présente ses plus belles photographies de rapaces. Entre irréel et magique !

POUR LES PETITS

HEURE DU CONTE

Prochaines heures du conte, les samedis à 10h30 :

Pour les grands (+5 ans) :
1er avril / 6 mai
Pour les petits (2 > 5 ans) :
18 mars / 15 avril / 27 mai

Inscriptions au 03 83 33 28 42 !

ÉVÉNEMENT

FESTIVAL DU CINÉMA

Semaine du cinéma en partenariat avec le cinéma Le Royal du 10 au 14 mai 2023. Pendant 3 jours, vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 mai, tous les films du cinéma le Royal sont à 3 € !

Mercredi 10 mai | Château
Après-midi dédié au cinéma :
14h30- 16h30 | Ateliers Table Mash Up: initiation au montage pour réaliser vos propres films ;
16h30 | Quizz sur les héros du cinéma : chèque lire et places de cinéma à gagner ;
17h | Présentation de l'exposition « les 1ères affiches du cinéma » par l'Association d'Imag'Est ;
17h30 | Ciné concert par l'APEM
En continu : Découverte des premières caméras du cinéma, activités manuelles sur la Balbu'ciné.

Jeudi 11 mai | Cinéma le Royal Saint-Max
14h | Cinéma des seniors :
Séance de cinéma offerte aux Maxois de 66 ans et + (cf p.8)

Vendredi 12 mai | Cinéma le Royal Saint-Max
17h30 | Apéritif pop-corn en fanfare, suivi de la 1ère projection !

Programme complet à venir sur www.saint-max.fr

PROJECTION

"Chypre la tragique"

Projection d'un diaporama de photographies ayant pour thématique le pays de Chypre et ses contrastes.
Par Claudine BARBIER le **25 mai à 17h.**

Château Centre Culturel (Salons Garnier).
Entrée Libre.

CONCOURS

Concours photo sur le théme "Balade insolite" **du 1er au 31 mai**.
Immortalisez sentiers, itinéraires originaux, les balades qui vous ressemblent et participez au concours annuel de la Ville de Saint-Max. Une exposition de vos plus belles photos sera organisée à la rentrée 2023, à la Bibliothèque de Saint-Max !

Réglement sur saint-max.fr

ÉVÉNEMENT

VIV(R)E LA RETRAITE À SAINT-MAX

Goûter de Printemps le **mardi 28 mars à 14h** au Foyer Culturel Gérard Léonard. Inscriptions au Pôle Seniors, 32 Avenue Carnot, uniquement les matins de 8h à 12h du lundi 13 mars au vendredi 24 mars. Réservé aux Maxois de 66 ans et plus.

Salon des seniors **le jeudi 30 mars de 14h à 18h** au Foyer Culturel Gérard Léonard. Conférences, bus de l'autonomie sur place, présence des prestataires pour nos seniors.

Salon en partenariat avec le Pôle Santé de la commune.

CARTE PART'ÂGES

En janvier, 120 participants (détenteurs de la carte part'Age) ont dégusté la galette des rois tout en musique, grâce à M. MONTOIS.

A l'occasion de la nouvelle année, **le club de jeux de la salle de quartier Jean XXIII**, a organisé un repas. Une vingtaine de personnes ont participé à cette manifestation qui a été appréciée de tous.

www.saint-max > Votre ville > Pôle Seniors > Carte Part'âges

CINÉMA DES SENIORS

Dans le cadre du festival du cinéma Maxois du 10 au 14 mai 2023, la municipalité propose aux Maxois de plus de 66 ans une séance gratuite au Cinéma le Royal Saint-Max le jeudi 11 mai.

Inscription auprès du Pôle Seniors au 03 83 18 28 85 du 24/04 au 05/05 le matin uniquement (de 8h à 12h).

programme complet du festival à venir sur www.saint-max.fr

VOYAGES DES SENIORS

Mardi 13 juin pour le voyage dynamique

Jeudi 15 juin pour le voyage calme.

Inscriptions ouvertes du lundi 22 avril au vendredi 2 mai au Pôle Seniors, 32 avenue Carnot.

Christine HINSINGER
Adjointe déléguée aux seniors, à l'intergénérationnel et aux personnes handicapées

PERSONNEL MUNICIPAL SECOURISTE !

Chaque agent de la commune a pu bénéficier de la formation "Sauveteur, Secouriste du Travail" assurée par le CNFPT.

Deux journées très denses, alternant exercices théoriques et pratiques. Cette formation permet de connaître les comportements à adopter pour réagir efficacement face à un incident, un accident ou un malaise. La municipalité insiste sur l'importance de ces formations et sur la nécessité que chaque agent devienne acteur de la prévention au sein de son milieu professionnel.

"STAYIN' ALIVE ! "
PLACE AUX DÉFIBRILLATEURS

A la fin du 1er semestre 2023, comme nous vous l'avions déjà annoncé, les écoles mais aussi certains équipements publics seront équipés de nouveaux défibrillateurs. D'autres seront accessibles au grand public, afin d'aider dans les premières minutes les victimes d'arrêt cardiaque.

Des applications mobiles pour sauver des vies !

Vous pouvez télécharger deux applications gratuites, "Sauv Life" et "Staying life", qui permettent de géolocaliser les défibrillateurs en France et dans le monde !

Nous vous invitons vivement à les télécharger pour aider à sauver des vies !

Marie-Line RUBINI
Conseillère déléguée à la santé, aux actions de prévention santé, à la direction des publics fragilisés, aux solidarités.

AGENDA

"IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR SE FAIRE DÉPISTER"

Dans le cadre de la Semaine des seniors, mais aussi dans le cadre de **MARS BLEU**, le pôle santé se mobilise et propose, le **jeudi 30 mars 2023** au Foyer Culturel de 14h à 18h, différents **stands d'informations ayant pour thème la prévention du Cancer, l'alimentation, des ateliers sur le suivi gynécologique**....

Une **conférence** se déroulera à 15h30 (salle n°3) animée par le Docteur Jean-Yves NIEMIER du CHRU NANCY, intutilée "il n'y a pas d'âge pour se faire dépister".

FRANC SUCCÈS

POUR LA BRADERIE D'HIVER DE VÉTIMAX

Le mardi 7 février, une quarantaine de visiteurs sont venus à cette première braderie de l'année !

Vétimax est ouvert tous les mardis de 14h à 17h au 2 Rue de la Noue, bâtiment les Oliviers à Saint-Max.

Moment convivial organisé par la municipalité pour remercier les bénévoles investis. Janvier 2023.

UN GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES

Le 18 janvier, le CCAS, sous la délégation de Marie Josée DAVANZO, a souhaité mettre les bénévoles du pôle à l'honneur, en les remerciant pour leur assiduité, leur bienveillance et le temps qu'ils accordent aux autres.
Les bénévoles se répartissent dans deux actions majeures du Pôle : l'**épicerie solidaire "Trait d'Union Maxois"** et le **vestiaire solidaire "Vétimax**". Le CCAS sait qu'il peut compter sur ses 28 bénévoles pour le bon fonctionnement de "Trait d'Union Maxois" et de "Vétimax". Encore merci à eux.

MUTUELLE POUR TOUS : LES RAISONS DE L'AUGMENTATION

Le CCAS à signé une convention avec MUTUAC pour proposer aux Maxois une mutuelle communale pour tous.

Comme promis lors de la campagne électorale, M. le Maire et son équipe municipale ont travaillé pour proposer une mutuelle la plus compétitive aux maxois. Après une étude sérieuse, c'est Mutuac qui a été choisie.
Fin d'année 2022, certains des adhérents à Mutuac ont vu leur cotisation augmenter considérablement ! Cette augmentation pouvant aller jusqu'à 25%, M. le Maire et le CCAS ont été interpelés à juste titre !
M. le Maire et Marie Josée DAVANZO ont de suite organisé une rencontre avec Monsieur Charles Meregnani (référent de Mutuac) pour comprendre et appréhender une telle hausse.

Permanences de Charles MEREGNANI les mardis de 9h à 12h à l'Espace Victor Hugo, pour vous expliquer les démarches et avantages de MUTUAC.

Monsieur Meregnani indique que toutes les mutuelles ont augmenté et que malgré leur augmentation, certes significative, les tarifs nouvellement appliqués par Mutuac restent (pour de meilleurs garanties) nettement inférieurs à ceux pratiqués par les autres mutuelles.

Pour exemple, Madame Schiltz, 86 ans, apporte son témoignage : Avec son ancienne mutuelle et après augmentation, elle aurait payé pour elle seule 249 euros par mois ! Affolée par ce prix exorbitant, elle décide d'adhérer à Mutuac au tarif de 115,78 euro et ce, avec de meilleures garanties ... Elle va réaliser la conséquente économie de 133,22 € par mois ! (presque 1600 €/an !). Nous avons également le témoignage d'une personne active de 50 ans : son ancienne mutuelle passait de 95,30 euros à 120.23 euro par mois (26% d'augmentation). Avec Mutuac, elle passera de 80.97 à 101,23 euros. L'augmentation est quasiment identique mais elle va réaliser une économie non négligeable de 231, 24 euros par an !
De nombreux exemples positifs ont étayé les propos rassurants de Monsieur Meregnani !

AIDER LES PEUPLES SYRIEN ET TURC

Après avoir fait un don de 1000 € à l'association SOS Syrie, le Conseil d'administration du CCAS de Saint-Max a délibéré pour faire également un don de 1000 € à l'association du corps médical franco-turc. Cette association est représentée par le responsable du secteur Lorraine, le docteur Mahmut Gundesli. Le chèque symbolique a été remis à deux bénévoles de l'association qui se sont rendues en Turquie quelques jours après le séisme et qui nous ont livré leur poignant témoignage !
Nous avons une pensée sincère pour tous les disparus de cette tragédie du tremblement de terre du 6 février dernier qui a touché les peuples Syrien et Turc. Merci aux équipes de secouristes, de sauveteurs et de bénévoles qui ont œuvré et œuvrent encore sur place.

En février, **une collecte au supermarché Match** s'est déroulée pour permettre aux clients de déposer des denrées alimentaires et des produits d'hygiène. Un grand merci à tous pour votre générosité.

Marie-Josée DAVANZO
Adjointe déléguée à la cohésion sociale, aux solidarités, aux affaires sociales.

ACTIVITÉ JURIDIQUE

CABINET D'AVOCATS

Maître Marjorie TAILLON et Maître Sabine TOUSSAINT, avocats au Barreau de Nancy, ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un cabinet secondaire, 2 rue Victor Hugo à Saint Max, au 1er étage.

Les activités juridiques assurées sont variées : droit de la famille, successions, droit des victimes, droit du travail et sécurité sociale, responsabilité médicale, assurances, droit de la consommation. Elles seront présentes très régulièrement dans les locaux, mais les rendez-vous sont à privilégier pour vous entretenir avec elles, en raison des audiences. Elles acceptent l'aide juridictionnelle, et pour les dossiers avec honoraires, un contrat est nécessairement signé entre l'avocat et le client, en toute transparence quant aux actes et aux tarifs.

Cabinet d'avocats de Maître TAILLON et Maître TOUSSAINT

Maître Marjorie TAILLON : 06 95 59 74 33 | marjorie.taillon@avocatline.fr

Maître Sabine TOUSSAINT : 06 11 95 92 46 | s.toussaint@vibia.avocat.fr

2 rue Victor Hugo à Saint Max, au 1er étage.

NOUVEL ACTEUR ÉCONOMIQUE À SAINT-MAX ?
CONTACTEZ-NOUS !

Les acteurs économiques installés à Saint-Max sont nombreux, actifs et valorisent la ville par leur diversité.
Vous venez d'ouvrir votre commerce ou votre entreprise dans la commune ?
Le service communication vous propose une diffusion dans le magazine municipal !

Tous les deux mois environ, la mairie de Saint-Max fait éditer son bulletin municipal.

La commune propose aux nouvelles entreprises et nouveaux commerçants qui le souhaitent de faire paraître leur présentation sur ce support. Cela leur permet de bénéficier d'une diffusion large, d'accroître leur notoriété et leur visibilité.
Le service communication se tient à leur disposition pour leur expliquer les modalités (service gratuit).

Contact : Service Communication 03 83 18 32 31

TRAVAUX

Laurent SANTOS
Adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux, au cadre de vie et au patrimoine, à l'environnement et à la transition écologique, aux mobilités.

LES TRAVAUX DE L'HÔTEL DE VILLE ONT DÉBUTÉ À L'EXTÉRIEUR, AVEC LE TERRASSEMENT ET LE PASSAGE DES RÉSEAUX.

Suite aux différents problèmes géotechniques et structurels pour lesquels des études supplémentaires ont été réalisées, des solutions ont été proposées et approuvées par les différents bureaux d'études, l'entreprise de gros œuvre, la maîtrise d'œuvre, et la maîtrise d'ouvrage.
En effet, le bâtiment étant semi-enterré, des contraintes liées aux remontées de nappe phréatique, dites exceptionnelles, devaient être gérées. Un tapis drainant sera donc installé permettant de les canaliser et le projet a été relevé de plusieurs dizaines de centimètres.
Des inclusions ont été réalisées sur tout le terrain afin de pouvoir construire une dalle déportée, évitant ainsi de venir toucher les fondations du bâtiment existant.

Bien que les travaux en extérieur aient pris du retard, les travaux de démolition à l'intérieur se sont poursuivis par le démontage des dalles du rez-de-jardin et du rez-de-chaussée, des escaliers et de plusieurs murs.
Pour le moment, la dalle basse est coulée, la cage d'ascenseur amorcée sur un niveau et les coffrages pour les dalles intérieures et extérieures presque terminés.
Le personnel devrait intégrer les nouveaux locaux au début de l'été 2024.

TROLLEYBUS : RÉSEAU DE REMPLACEMENT PENDANT LES TRAVAUX

Depuis le 13 mars, des travaux ont lieu pour préparer l'arrivée du nouveau trolleybus à la rentrée 2024.

L'intégration de ce nouveau matériel roulant, 100 % électrique et permettant de transporter plus d'usagers, nécessite différents aménagements.
Durant cette phase de travaux, un réseau de bus de remplacement temporaire sera mis en place pour assurer le service de transport en commun de la Ligne 1. Les autres lignes du réseau ne sont pas affectées par ces aménagements.

La nouvelle génération de trolleybus bi-articulés choisie correspond aux différentes caractéristiques et options de sécurité et de confort posées par la Métropole du Grand Nancy, et répond à la qualité de service exigée. Sur le plan technique, ce véhicule électrique sur pneus alimenté par des Lignes Aériennes de Contact (LAC) s'adaptera aux infrastructures existantes renouvelées. Il possède des batteries électriques dont la recharge est assurée en roulant, ce qui lui offrira une autonomie pour relier des secteurs non équipés de lignes aériennes.

Pendant les travaux, la Ligne 1 est provisoirement remplacée par deux lignes de bus :
> La ligne A entre Essey Mouzimpré et Vandœuvre CHU Brabois :
de 4h30 à 0H30 avec un bus toutes les 7 minutes.

> La ligne B entre Nancy Gare et Nancy ARTEM :
de 7h à 19h avec un bus toutes les 15 minutes en journée (du lundi au vendredi).

Et toujours la **ligne Brabois express** pour rejoindre en heure de pointe le plateau de Brabois depuis Nancy Gare. Le reste du réseau Stan ne change pas et les tarifs non plus. Le réseau reste gratuit les week-ends et pour les moins de 18 ans.
Les lignes A et B seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

ACCOMPAGNEMENT

Pour bénéficier d'un accompagnement gratuit sur le réseau de remplacement, pour les personnes en situation de handicap, **contacter le 03 83 40 72 72**

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR LE TROLLEYBUS (SUIVI TRAVAUX, RÉSEAUX, SE DÉPLACER AUTREMENT) SUR www.grandnancy.eu/se-deplacer/actualite-ligne-1

Réunion publique du 7 mars 2023, animée par la Métropole du Grand Nancy, en présence de M. le Maire et des élus. De nombreux participants y ont assisté.

A VANDOEUVRE CHU Brabois - ESSEY Mouzimpré

B NANCY Gare - NANCY ARTEM

Brabois Express NANCY Gare - VANDŒUVRE Brabois Santé

Phase 1

DOSSIER BUDGET 2023

Il s'agit d'un budget de 13 millions d'euros qui permet de maintenir les investissements. De grands projets sont prévus, dont les travaux de l'Hôtel de Ville, l'aménagement de l'équipement sportif et de loisirs Pierre et Marie Curie (construction d'un padel et d'un mini-tennis) et la reconstruction de l'école primaire Victor Hugo.

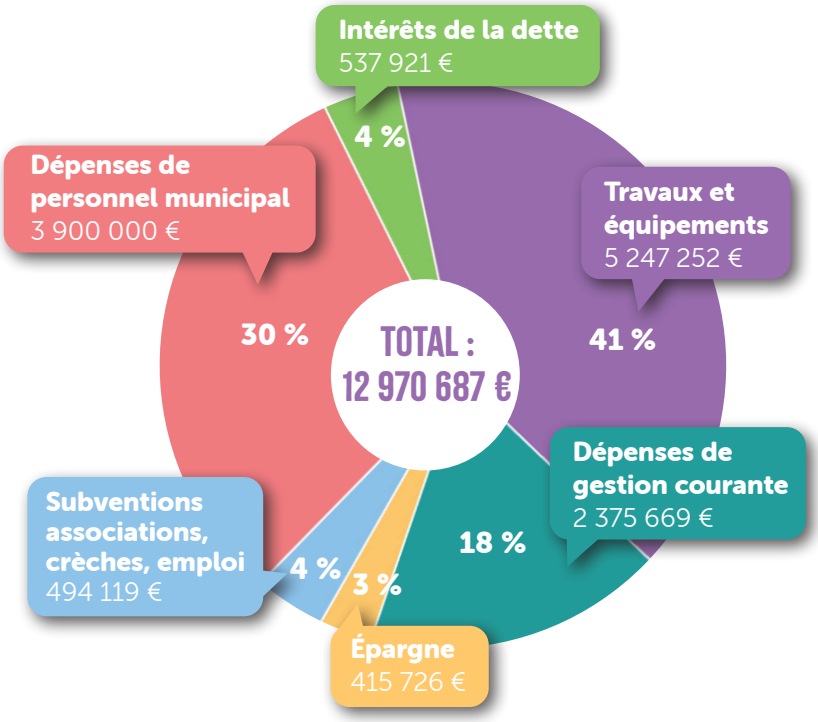

Total du Budget 2023 de la commune

Investissement > 5 736 902 €

Fonctionnement > 7 233 785 €

Soit un budget équilibré à hauteur de 12 970 687 €, en recettes et en dépenses.

INSCRIPTIONS BUDGÉTAIRES POUR LES TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS 2023

RÉNOVATION ET EXTENSION DE L'HÔTEL DE VILLE | 2 987 500 €

RÉNOVATION DE L'ESPACE SPORTIF ET SCOLAIRE PIERRE ET MARIE CURIE | 900 000 €

École Pierre et Marie Curie et espace sportif.

ACQUISITION ANCIEN CHENIL RUE DE LA HAIE LE COMTE | 110 000 €

ETUDES POUR LA RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE VICTOR HUGO | 110 000 €

VÉGÉTALISATION ET PERMÉABILISATION DES COURS D'ÉCOLE | 48 000 €

BUDGET PARTICIPATIF | de 30 000 € à 60 000 €

TERRASSE CRÈCHES | 17 000 €

Jean-François MIDON

Adjoint délégué aux finances et ressources humaines, au développement économique et au soutien aux commerces et à l'artisanat, à l'emploi, aux fêtes et animations, à la qualité du service public.

INFORMATIONS FINANCIÈRES : RATIOS BUDGET 2023

	MOYENNES COMMUNALES	VALEURS NATIONALES
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	673,12 €	1099,00 €
PRODUIT DES IMPOSITIONS DIRECTES/POPULATION	353,40 €	804,00 €
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	710,22 €	1305,00 €
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT / POPULATION	517,01 €	297,00 €
ENCOURS DE DETTE /POPULATION	494,84 €	829,00 €
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	124,62 €	170,00 €

DÉPENSES DE PERSONNEL / DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	57,20 %	60,40 %
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET REMBOURSEMENT DETTE EN CAPITAL / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	101,73%	91,00%
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	72,80%	22,80%
ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	69,67 %	63,50%

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES	27,18 %
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES	13,71 %
TAXE D'HABITATION SUR LOGEMENTS VACANTS ET RÉSIDENCES SECONDAIRES	8,79 %

Le Budget Primitif 2023 est à disposition du public sur le site www.saint-max.fr ou auprès du service Finances, 32 avenue Carnot.

ÉDUCATION ET PETITE ENFANCE

CRÈCHE FRIMOUSSE
Février 2023

> L'équipe de la crèche Frimousse planifie des jeux d'eau en hiver comme en été : L'eau stimule les sens des tout-petits. Tout en s'amusant, ces derniers réagissent à la température de l'eau, jouent avec elle et finissent par l'appréhender et ne plus en avoir peur. Les jeux d'eau permettent aussi de stimuler la curiosité des enfants et de favoriser leur développement cognitif. Ils pourront tester les notions de quantité en essayant de remplir ou de vider les différents récipients qui leur sont proposés.

> La crèche Frimousse a fêté la Chandeleur ! Ensemble, petits et grands ont préparé, cuit, puis dégusté les délicieuses crêpes.

Ô COMME 3 POMMES
Février 2023

L'association "Ô comme 3 pommes" a accueilli les parents, les enfants et François-Marie L'HUILLIER, élu à la petite enfance, à sa traditionnelle galette des rois.
Pour cette occasion, les enfants avaient peint une galette, et pour continuer dans les festivités ils ont confectionné arlequins et clowns pour carnaval.

RELAIS PETITE ENFANCE
Février 2023

Lors d'un atelier sur le thème du goût, Isaline, diététicienne chez SODEXO, est venue au Relais Petite Enfance faire découvrir différents fromages, pains et fruits secs pour le plus grand plaisir des petits gourmands ! L'intervenante reviendra en juin pour faire découvrir une activité ludique autour des fruits.

D'autres moments d'échanges sont prévus dans les mois à venir (voir programme sur www.saint-max.fr> votre ville > petite enfance) pour les assistantes maternelles et les enfants.
Une rencontre est prévue avec la puéricultrice de la Protection Maternelle Infantile (PMI) le **mardi 11 avril.**

L'ÉQUIPE DYNAMIQUE DU CMEJ

Depuis novembre 2022, la nouvelle équipe du CMEJ a pris du service !
Elle est composée de 3 commissions :

> **Commission jeunes,**
> **Commission environnement & solidarité**
> **Commission culture, sports et loisirs.**

Ces commissions ont lieu tous les mois et permettent aux jeunes de mettre en place des projets et de s'engager dans la vie communale. Des projets sont en cours de construction, comme un loto solidaire et intergénérationnel, une charte, des collectes solidaires, des créations de maisons hérissons et des perchoirs à oiseaux, ...

Commission environnement et solidarité du CMEJ. Février 2023

Clémence SARDINHA, vice-présidente, Lorette MASSON, présidente, Jules ARNOUX, vice-président en compagnie de M. le Maire. Novembre 2022.

Le rôle de la présidence du CMEJ

La présidente, les 2 vice-présidents suivent les projets avec enthousiasme.
La Présidente représente le Conseil Municipal des Enfants et de Jeunes, joue un rôle important dans la circulation de l'information, participe à l'élaboration de l'ordre du jour, impulse les thèmes des différents travaux du CMEJ et motive le groupe dans ses différentes réflexions.

Le rôle des vice-présidents est de travailler en étroite collaboration avec la présidente, ils jouent un rôle important dans la circulation de l'information, participent à l'élaboration de l'ordre du jour, et représentent le Conseil Municipal des jeunes en l'absence du Président.

Ils sont accompagnés par l'élue déléguée au CMEJ (Béatrice BAUER) et par les animateurs coordinateurs des commissions (Léa RUBECK, Grégory GONZALEZ et Quentin MENTREL).

Béatrice BAUER
Adjointe aux affaires scolaires, aux activités et loisirs périscolaires, à la petite enfance et à l'éducation, au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ).

PÉRISCOLAIRE

À L'ABORDAGE !

Dans le cadre de la mise en place de la Fête des enfants organisée par les équipes périscolaires, la Ville de Saint Max va proposer aux 500 élèves des écoles élémentaires, de vivre une aventure passionnante de Pirate.

Cette animation est orchestrée intégralement par Nicolas DEMANGE. Les enfants devront participer à 10 épreuves en équipe avec leurs enseignants.
Les maîtres mots sont la collaboration, l'entraide et la réflexion pour réussir à mettre la main sur le fabuleux trésor du capitaine Gobelin.

Le **vendredi 26 mai**, la place de l'Europe se transformera toute la journée en espace de jeu géant. Les équipes les Lévylliens, les Hugonates, les Curiens et les féériques avec leur « Jolly Roger » devront dans un minimum de temps trouver à travers les épreuves le code secret qui permettra l'ouverture du coffre qui contient le trésor du capitaine Gobelin.

Nicolas, animateur périscolaire et coordinateur de site, organise l'aventure !

ÉVÉNEMENT

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Chaque année, au mois de mai, la Semaine de la Petite Enfance offre des moments privilégiés d'éveil artistique et culturel aux tout-petits et aux plus grands.
Cette année, la thématique est : "Maxou est écolo" !

Rendez-vous du 23 au 26 mai !
Les festivités de la Semaine de la petite enfance débuteront le **mardi 23 mai** avec la fête des écoles maternelles et le spectacle "Les voyages de Couac : La mer" (voir ci-dessous).

Le **mercredi 24 mai** est une journée dédiée à l'écologie au Foyer Culturel Gérard Léonard. Elle débute avec le petit déjeuner d'ouverture, suivi de spectacles et d'ateliers animés par des professionnels de la petite enfance au cours de la journée. Ce moment sera clôturé par la cérémonie des bébés maxois.
Des ateliers décentralisés seront proposés aux parents et enfants **tout au long de la semaine du 23 au 26 mai**.

Programme complet à venir sur www.saint-max.fr

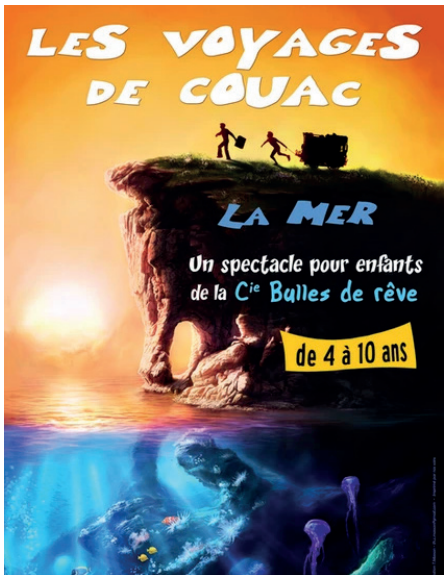

FÊTE DES ÉCOLES

"Les voyages de Couac : la Mer" par la Compagnie "Bulles de Rêve".

Dans le cadre de la semaine de la Petite enfance, la municipalité offre, à l'ensemble des écoles maternelles, un spectacle sur la thématique de l'écologie.
Environ 300 enfants se retrouveront pour partager un moment magique avec La Compagnie "Bulles de Rêve" et le spectacle "Les voyages de Couac : La Mer" a été retenu, afin d'inciter les enfants à ouvrir les yeux sur les merveilles de notre planète bleue et les sensibiliser au développement durable.
Couac découvre le merveilleux monde de la mer, menacé par le terrible Monstre d'ordures !

ACTIVITÉS JEUNESSE
Février 2023

ACCUEIL DE LOISIRS
Février 2023

PROCHAINES VACANCES : 17 > 28 AVRIL 2023

Accueil de loisirs à Pierre et Marie Curie - LudoMax à Jules Ferry.
Inscriptions sur le Kiosque famille à partir du 06/04.

CHANTIERS JEUNES
Février 2023

L'ÉTOILE DU MOIS

Francis LADENT
Adjoint délégué aux Sports, aux Manifestations sportives, aux équipements sportifs et aux actions en direction de la jeunesse.

En février 2023, le Pôle Jeunesse et Sports et l'OMS (Office Municipal des Sports) ont lancé l'opération "l'étoile du mois". "L'étoile du mois" consiste à mettre en lumière un sportif agé de 6 à 18 ans ou un dirigeant faisant partie d'une association adhérente de l'OMS.
Repéré par ses performances ou actions comme la formation, l'arbitrage ou autres, le sportif est amené à devenir "l'étoile du mois" qui sera ensuite mise en valeur par la commune, le temps d'une remise de trophée.

Alice SARDINHA, première étoile du mois pour ses performances aux échecs !

Alice a commencé les échecs à 5 ans au périscolaire de la maternelle Clémenceau, elle en est très vite devenue mordue !
Les échecs lui ont permis de prendre confiance en elle et de mieux gérer ses émotions. Aujourd'hui en CE1 à Paul LEVY, Alice continue de s'entraîner intensivement. Elle s'est illustrée lors du Championnat d'échecs départemental où elle a terminé 1ère des filles de moins de 8 ans. Elle a été sacrée championne de Meurthe et Moselle en janvier 2023, puis championne de Lorraine en février. Cela lui permet de réaliser son rêve, en se qualifiant pour les championnats de France, fin avril à Agen.
Félicitations à Alice pour son beau parcours !

Alice au centre, sacrée étoile du mois de mars 2023, sa grande soeur Clémence et leurs parents

Les associations sont invitées à adresser leurs propositions au Pôle Jeunesse et Sports.
03 83 18 28 86

TOUS À VOS VÉLOS !

DIMANCHE 14 MAI 2023

Le Pôle Jeunesse et Sports organise une journée spéciale vélo, le dimanche 14 mai !

10h | Balade à vélo encadrée par le Club Essey St-Max Cyclo. Venez partager un moment convivial en famille pour une boucle de 10 km ! Départ Esplanade du Château Centre Culturel (2 avenue Carnot à Saint-Max).

12h30 | Pique-nique tiré du sac au Plateau de Malzeville. Rdv au parking Iloa.

14h | Balade en VTT au plateau de Malzéville
Attention : Parcours caillouteux – 10 ans minimum.

Inscription en ligne sur www.saint-max.fr > actualités
Coupon disponible en mairie 32 avenue Carnot.

Conditions d'inscription : Venir avec son vélo/VTT le matin et son VTT l'après-midi. Balade ouverte aux adultes et enfants sachant pratiquer le vélo de façon autonome (ni draisienne, ni stabilisateur). Les enfants mineurs circuleront sous la surveillance d'un parent. Port du casque obligatoire, gourde et gilet réfléchissant (non fournis). En vous inscrivant vous autorisez la diffusion de votre droit à l'image. Vélo en état de fonctionnement. Afin d'assurer votre sécurité, les organisateurs se réservent le droit de refuser votre participation en cas de vélo non conforme aux règles de sécurité.

ASSOCIATION

ESSEY ST-MAX CYCLO

Du nouveau pour 2023 !

En plus des sorties cyclo route hebdomadaires, de nouvelles disciplines vous sont proposées.

Venez découvrir autrement la Métropole du Grand Nancy avec le GRAVEL, sur des sentiers forestiers et chemins en graviers (ouvert aussi aux VTT).
Des sorties "Vélo Santé" sont également proposées pour reprendre le vélo en douceur.

esseystmaxcyclo@free.fr
http://esseystmax.cyclo.free.fr

TRIBUNE LIBRE

Expression réservée aux élus, conformément à la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

LISTE "@VENIR SAINT-MAX ENSEMBLE "

Le budget Primitif 2023 a été voté à l'unanimité. Il a été qualifié de sincère, retranscrivant la ligne de conduite de la municipalité à la hauteur des investissements souhaités d'ici la fin de la mandature en 2026. En effet, des opérations d'investissement s'inscrivant dans la nécessité de pérenniser la qualité de vie à Saint-Max ont été engagées, que ce soit pour la rénovation et l'extension de l'Hôtel de Ville, ce qui à terme permettra de faire des économies de fonctionnement puisque dès 2024, il n'y aura plus qu'un seul bâtiment, mais aussi pour l'école primaire Victor Hugo, qui permettra à un bâtiment de type « pailleron » devenu obsolète d'être avantageusement remplacé par des locaux plus adaptés, et surtout répondant à des normes environnementales de qualité.

L'idée est aussi d'avoir des cours d'école végétalisées, des jardins partagés par le biais des crédits dédiés au budget participatif, et de travailler sur le devenir du site "ex chenil-chatterie" rue de la Haie Le Comte, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un nouveau parc paysager et public en cœur de ville.
Toutes ces opérations et d'autres encore s'inscrivent résolument dans une dynamique partagée de « bien vivre à Saint-Max », avec vous.
J'aurai d'ailleurs l'occasion prochainement de vous présenter nos actions de mi-mandat sur un document qui je l'espère, vous plaira dans sa forme et dans son contenu.

Le tram nous a quittés, après 22 ans de bons et loyaux services. Il est donc remplacé pendant un an et demi par 2 lignes de bus de substitution, avant de laisser la place en septembre 2024 à un trolley électrique, dont la Métropole nous promet qu'il sera plus performant, avec une capacité plus importante, une accessibilité meilleure, tout cela à un coût moindre. Et que la question d'un futur tram sera revue vers 2034 ? En attendant, Saint-Max sera peu impactée par les travaux, puisqu'en site partagé. Mais il faut prévoir que les trajets vers Nancy-Vandoeuvre seront plus longs puisque les circuits sont différents.
A suivre...

J'ai eu l'occasion de rappeler en réunion publique sur ce sujet, que l'attente de la municipalité est forte sur l'achat par la Métropole du grand Nancy du site de la mairie dite « annexe » dès notre déménagement dans les locaux du nouvel Hôtel de Ville. En effet, il convient utilement de souligner que l'ancienne majorité Métropolitaine avait acté ce rachat afin de faire un grand parking-lieu de vie arboré, en cœur de ville, qui aurait également permis de faire des manifestations et autres animations de manière plus visible. Il s'agit d'un projet cohérent qui doit être mis en œuvre. La continuité républicaine étant normalement respectée, j'attends donc une confirmation rapide du Président de la Métropole. D'autant que Saint-Max bénéficiera désormais de 2 arrêts de trolley au lieu de 3, d'où des économies non négligeables en sa faveur. La place Barrois va également être reconfigurée, elle sera un « lieu candidat » à privilégier – de même, Saint-Max a souvent été privé de plantations d'arbres en centre Ville et j'entends bien que cette inégalité sera réparée, au gré des aménagements qui seront faits avec notamment des pistes cyclables.
Le stationnement est en effet une problématique à résoudre absolument dans notre Commune, déjà recroquevillée sur elle-même car elle a une forte densité, ce qui laisse peu d'espaces de respiration. Vous pouvez compter sur ma détermination et mon obstination pour rappeler au Président de la Métropole les engagements qui ont été les nôtres et que je souhaite mettre en œuvre au service des Maxois.

Eric Pensalfini – 06 34 62 34 97
La liste « @venir Saint-Max Ensemble » (majorité municipale)

LISTE "SAINT-MAX, AUTREMENT AVEC VOUS"

Plusieurs grands dossiers à vous partager dans cette tribune

CONVENTION MÉTROPOLITAINE STADE M. PICOT
Le samedi 4 février, le Grand Nancy a invité l'ensemble des élus municipaux des 20 communes métropolitaines pour un temps d'échanges autour des enjeux climatiques et de la transformation du territoire concernant l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dans lequel la Métropole s'engage dans différents champs d'action : Poursuite de l'amélioration du bâti, transition vers une économie bas carbone, adaptation du territoire aux effets du dérèglement climatique, accélération des mobilités durables, action collective en faveur des transitions.
Ces axes ne peuvent réussir qu'avec la collaboration de toutes les communes de la métropole mais aussi de leurs habitants et de tous les acteurs économiques, associatifs...
En décembre 2020, les élus de la Métropole avaient ainsi adopté à l'unanimité le principe d'un nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).
Après plusieurs mois de travaux consacrés à l'élaboration d'un diagnostic territorial accompagnés par des ateliers partagés avec les acteurs socioéconomiques, les partenaires institutionnels, les associations, les étudiants et les élus, les grandes orientations du nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ont été adoptées par les élus du Conseil métropolitain.
Lors de cette convention, a aussi été présentée la réalisation d'un éco quartier à Vandoeuvre, le Biancamaria. Il a pour ambition d'offrir un quartier socialement accessible, grâce à la prise en compte :
- du vivre ensemble : mixité des fonctions, diversité des formes urbaines, diversité des statuts répondant aux attentes des ménages dont les plus modestes : 25 % de locatif social
- de la performance environnementale au service du confort et de la santé des habitants
- d'un quartier apaisé avec une place limitée de la voiture, la promotion des modes doux, une bonne desserte en transports en commun.
Un bel exemple d'intelligence collective qui méritera d'être suivi avec le soutien de tous les acteurs de terrain

CONSEIL MUNICIPAL BUDGET MAXOIS 2023
Parmi les 9 délibérations, l'essentiel a été l'examen et le vote du budget primitif 2023.
Notre intervention a souligné l'augmentation des dépenses obligatoires affectant le budget de fonctionnement avec l'augmentation des fluides (électricité), les dépenses de personnel en raison de l'évolution naturelle des carrières (hausse du Smic et le dégel du point d'indice)
Nous avons soulevé le problème de la faiblesse de l'épargne nette, ayant pour résultat une plus faible capacité d'autofinancement. Signalons également l'augmentation de la taxe foncière de 6% sur ce budget qui s'ajoute aux 7,1% d'augmentation des bases.
Les travaux du nouvel hôtel de ville représente une grosse part dans ce budget, la réalisation sera-t-elle conforme aux prévisions budgétaires?
Même si ces explications peuvent apparaitre techniques, il nous semble important de vous les faire partager.
Toutes ces différentes considérations, nous ont amené à nous abstenir lors du vote
Autre information, une délibération constituait à se prononcer sur l'acquisition de terrain de l'ancien chenil rue de la Haie Le Comte, propriété jusque-là de la Métropole.
Différents projets sont à l'étude par la majorité. Nous avons soumis l'idée d'une MJC, lieu de vie pour notre jeunesse maxoise!

Chaque premier samedi du mois, retrouvez-nous à partir de 10h, salle Georges de La Tour au premier étage du Foyer Gérard Léonard. L'occasion d'échanger, d'écouter, de partager. Vous pouvez aussi nous suivre et nous interpeler sur http://saint-max-autrement.fr/

Le groupe Saint Max Autrement Avec Vous : contact@saint-max-autrement.fr
Vos élus : Christine Minery et David Boivin

Pour information, cette tribune est transmise le 27 février 2023 pour parution fin mars.

MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Nancy Thermal arrive... Une réalisation visionnaire et une pépite sans doute révolutionnaire pour la Métropole du Grand Nancy. Une idée et un travail préparatoire, il faut bien le dire, qui revient à l'ancienne majorité, conduite par André Rossinot, à qui je rends hommage pour cette belle opération au service de la santé. J'avais d'ailleurs beaucoup travaillé sur le sujet, notamment en proposant que la Métropole verse une subvention au délégataire qui devait gérer ce complexe thermal, pour que les tarifs soient les mêmes que ceux des autres piscines gérées par la Métropole. J'espère que le futur fonctionnement du complexe Nancy Thermal sera à la hauteur des attentes, malgré la modification dans la gouvernance. À suivre...

NAISSANCES

Jules, Quentin, Thomas HERISSON, le 2 janvier 2023

Waënnah FAHARDINE ADDALLAH, le 3 janvier 2023

Eva LOEB, le 4 janvier 2023

Neva KOCAK, le 1er février 2023

Camille CHARROIS HAGNIEL, le 16 février 2023

Charlie MASSELON, le 23 février 2023

Emile, Jean-Claude, Marcel SERVAIS, le 25 février 2023

DÉCÈS

Georges, Antoine, André STEMER, le 1er janvier 2023

Colette, Denise, Henriette PÉGEOT, le 2 janvier 2023

Raymonde, Henriette ORY, le 2 janvier 2023

François, Jeanne, Madeleine, Georgette MIRONNEAU, le 3 janvier 2023

Pierrette, Sylvia, Octavie ROEDERER, le 4 janvier 2023

Séverine, Annabelle MARTINEZ, le 4 janvier 2023

Frédéric BARRET, le 10 janvier 2023

Joël, Louis, Marie CHAPPÉ, le 11 janvier 2023

Yvonne, Marguerite BRAUN, le 12 janvier 2023

Léonardo MARTINI, le 17 janvier 2023

Thérèse, Marthe, Marie NICOLE, le 27 janvier 2023

Ginette, Alphonsine PRITZER, le 29 janvier 2023

Fernando GOMES DA ROCHA, le 29 janvier 2023

Etienne, Emile, Camille CLAUDON, le 4 février 2023

Marie, Preciosa WEIGEL, le 7 février 2023

Marie, Claire BEYRLE, le 10 février 2023

Micheline, Françoise, Cécile, Emile DEISS, le 14 février 2023

Patrice, Lucien, Fernand, GEORGEOT, le 16 février 2023

Christiane, Marie-Thérèse LAURAIN, le 17 février 2023

Monique, Andrée, Marie NOWACZYK, le 19 février 2023

Monique, Mathilde LEDAY, le 19 février 2023

Jeannine, Alice, Thérèse MARTIN, le 19 février 2023

Jacques, Georges, Louis LAHEURTHE, le 20 février 2023

Henri, Louis, Jacques COLIN, le 20 février 2023

Luc, Albert, Hubert BOESPFLUG, le 21 février 2023

Gérard, Pierre, Jean CREUSOT, le 22 février 2023

Odette, Marie, Louise REMY, le 23 février 2023

Ginette, Marguerite, Charlotte RAUD, le 26 février 2023

Jeanine, Aline, Marie-Thérèse ROMARY, le 28 février 2023

Eliane, Raymonde LESPINGAL, le 1er mars 2023

Laurent, François MATHIS, le 4 mars 2023

Gérard, Augustin DAVIN, le 7 mars 2023

Ginette, Elise SCHOIRFER, le 8 mars 2023

REJOIGNEZ LA PAGE

facebook

VILLE DE SAINT-MAX OFFICIEL

2970 MERCIS

Une Newsletter pour recevoir l'agenda des manifestations sur votre boîte mail !

La Newsletter est envoyée 1 à 2 fois par mois à ses abonnés par le biais du mail. Elle regroupe les animations et manifestations qui se déroulent à Saint-Max. Les bulletins d'inscription (ex. Concours Maisons et Balcons Fleuris) et formulaires de participation (ex : budget participatif) sont également envoyés. Vous pouvez vous désinscrire à n'importe quel moment !

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la Ville www.saint-max.fr tout en bas de la page d'accueil !

AGENDA

MARS 2023

Du 24 mars au 9 avril : Exposition de Calligraphie (en partenariat avec DIWAN) - CCC (cf p.6)
Samedi 25 : Conférence du Cercle Spiritisme Allan KARDEC – 14h30 - FCGL
Samedi 25 et dimanche 26 mars : Atelier de Calligraphie (en partenariat avec DIWAN) - 14h - CCC (cf p.6)
Dimanche 26 : Trophée Caïssa – Tournoi d'échecs féminin – 14h - FCGL
Du 27 au 31 : Semaine des Seniors (cf p.8)
Mardi 28 : Goûter de Printemps des seniors - 14h - FCGL (cf p.8)
Jeudi 30 : Mars Bleu - 14h > 18h - Conférence "Il n'y a pas d'âge pour se faire dépister" à 15h - FCGL (cf p.9)

AVRIL 2023

Du 24 mars au 9 avril : Exposition de Calligraphie (en partenariat avec DIWAN) - 14h - CCC (cf p.6)
Samedi 1er : Heure du Conte pour les enfants de + 5 ans - 10h30 - BMM (cf p.6)
Samedi 1er et dimanche 2 : Atelier de Calligraphie (en partenariat avec DIWAN) - 14h - CCC (cf p.6)
Dimanche 2 : Concert Faridol « Parlez-moi d'amour » - 16h30 - FCGL (cf p.6)
Dimanche 9 : Chasse aux Œufs – 10h – Parc Jean XXIII (cf p.5)
Du 11 au 26 : Exposition de photographies pas Alain Thomas - BMM (cf p.6)
Vendredi 14 : Loto du CARM - 13h30 - EVH
Samedi 15 : Heure du Conte pour les enfants de - 5 ans - 10h30 - BMM (cf p.6)
Samedi 15 : Repair Café - 10h > 12h - EC
Dimanche 30 : 28ème Foire à Tout - Brocante - 8h > 18h - Autour de l'Eglise Saint-Médard

MAI 2023

Lundi 1er : Distribution du muguet dans les maisons de retraite
Samedi 6 : Heure du Conte pour les enfants de + 5 ans - 10h30 - BMM (cf p.6)
Lundi 8 : Cérémonie 78ème anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 (cf p.5)
Mercredi 10 : Fête du Cinéma (blind test, mash up, concert...) - CCC (cf p.7)
Du 12 au 14 : Festival du cinéma au "Royal Saint-Max" 3 € la séance. Inauguration vendredi 12 mai à 17h30 (cf p.7)
Jeudi 11 : Cinéma des Seniors (cf p.8)
Samedi 13 : Concert de printemps de l'APEM - 15h - FCGL
Dimanche 14 : Puces des couturières (OMSI) – 10h > 18h > FCGL
Dimanche 14 : Tous à vos vélo ! - 10h > 17h (cf p.21)
Mardi 16 : Journées des Sécurités – FCGL
Samedi 20 : Repair Café - 10h > 12h - EC
Mardi 23 : Fête des écoles maternelles - FCGL
Mercredi 24 : Semaine Petite Enfance – FCGL (cf p.19)
Jeudi 25 : Projection « Chypre la tragique » de Claudine BARBIER - 17h – CCC (cf p.7)
Vendredi 26 : Fête des Enfants – FCGL – Place de l'Europe CT
Samedi 27 : Conférence du Cercle Spiritisme Allan KARDEC – 14h30 - FCGL
Samedi 27 mai : Heure du Conte pour les enfants de - 5 ans - 10h30 - BMM

Légende des sigles

FCGL : Foyer Culturel Gérard Léonard
BMM : Bibliothèque-Médiathèque Municipale
EVH : Espace Victor Hugo
CCC : Château, Centre Culturel
MAM : Monument aux Morts
EC : Espace Champlain
EHR : Espace Haut Rivage
CSHC : Centre Sportif Henri Cochet

UNE INFO À PUBLIER ?

Votre prochain magazine municipal paraîtra en mai.
N'hésitez pas à nous faire part de votre actualité jusqu'au 24 avril 2023.
Contactez le Service Communication au 03 83 18 32 31.